

Congrès 2005 du bpa

Constructions sûres et adaptées à tous les âges

23 novembre 2005 à Morges

Introduction

Claude Béguin, bpa, CH-Berne



Claude Béguin, Chef délégué à la sécurité
Bureau suisse de prévention des accidents (bpa)
Laupenstrasse 11, CH-3008 Bern
☎ +41 (0)21 948 88 63
c.beguin@bpa.ch

1. Evolution démographique

1.1 En Suisse

Les recensements en témoignent: la population résidente suisse a plus que doublé depuis le début du siècle dernier, passant de 3,3 millions d'habitants en 1900 à plus de 6,9 millions en 1990. Aujourd'hui, la Suisse compte 7,14 millions d'habitants.

Sur le long terme, la population suisse devrait rester constante. Compte tenu de la croissance prévue pour les 40 prochaines années, elle devrait culminer à 7,5 millions d'habitants environ dans dix ans, avant de se stabiliser ou d'enregistrer un léger recul. Les facteurs d'influence sont nombreux: relations avec l'Union européenne, politique en matière d'asile, situation économique générale, etc.

1.2 Structure des âges

En comparant les colonnes de répartition des catégories d'âges dans la population résidente suisse entre 1950 et 1990, on constate que la proportion des 0-19 ans diminue alors que celle des catégories d'âges intermédiaires et supérieures augmente: c'est le vieillissement de la population. Entre 1950 et 1990, les plus de 64 ans ont plus que doublé, les plus de 79 ans ayant même quadruplé. Ainsi, le rapport de dépendance des personnes âgées, c'est-à-dire le rapport entre les plus de 64 ans et les 20-64 ans, n'a cessé d'augmenter durant la même période.

1.3 Poursuite du vieillissement de la population

La croissance démographique future interviendra presque exclusivement dans les catégories d'âges des plus de 50 ans, en particulier chez les plus de 64 ans. La proportion des 20-40 ans diminuera, alors que le nombre d'enfants n'augmentera plus que grâce à l'immigration ou à une éventuelle hausse de la natalité, et seulement légèrement. Par exemple, après 2010, plus de la moitié des personnes ayant le droit de vote et d'éligibilité auront plus de 50 ans. Le vieillissement de la population ne pourra pas être enrayeré au cours des 30 prochaines années. Ce n'est qu'à partir de 2035 que la tendance pourrait se stabiliser, mais à un niveau élevé.

L'évolution intervenue dans le passé nous donne tout lieu de penser que le potentiel d'augmentation de l'espérance de vie est encore considérable. Après 2010, à l'âge de 60 ans, les hommes pourront encore espérer vivre 22,1 années en moyenne et les femmes 27,5 années. Le vieillissement de la population connaîtra une forte accélération après 2005. Il s'accroîtra pendant

encore 30 ans au moins avant que l'on ne puisse escompter une stabilisation de la structure des âges.

Le nombre moyen d'enfants par famille est aujourd'hui bien en deçà de la valeur qui assure le renouvellement des générations. Chaque génération est moins nombreuse de 30 % environ par rapport à celle de ses parents.

1.4 Conséquences directes des changements démographiques

- Davantage de couples sans enfant
- Des familles moins nombreuses
- Moins de jeunes et de jeunes adultes
- Moins de personnes en âge d'être dans la vie active
- Davantage d'actifs âgés
- Davantage de personnes seules, davantage de ménages à une ou deux personnes
- Davantage de personnes âgées (en particulier des femmes)
- Des femmes âgées se retrouvant souvent seules car:
 - elles marient en général un homme plus âgé qu'elles;
 - elles ont une espérance de vie plus grande;
 - les femmes veuves ou divorcées s'engagent moins que les hommes dans une nouvelle relation.

Les changements démographiques impliquent une modification de statut pour un certain nombre de catégories d'âges ou de groupes démographiques. Les institutions sociales sont contraintes de s'adapter. Sont concernés en particulier les domaines politiques ayant une vaste portée, comme la politique à l'égard des personnes âgées, la politique familiale ou la politique d'égalité.

1.5 Politique à l'égard des personnes âgées

Les personnes âgées (seniors et personnes d'un grand âge) constituent le groupe démographique dont la croissance est la plus forte. Le poids de ce groupe est amené à beaucoup augmenter à l'avenir en raison de l'allongement de l'espérance de vie et du fait que les classes d'âge nombreuses vont atteindre l'âge de la retraite.

L'image des seniors actifs ne doit cependant pas nous induire en erreur: les troubles et problèmes de santé sont monnaie courante chez les personnes d'un grand âge. Aussi le développement de

nouvelles formes de prise de charge, de soin et d'intégration de ces personnes constitue-t-il l'un des plus grands défis d'avenir.

1.6 Environnement dans lequel les enfants grandissent

La structure familiale a profondément changé: les parents ne travaillent généralement plus à la maison, les mamans veulent ou doivent gagner leur vie hors du foyer et les personnes qui s'occupent des enfants ne sont plus nécessairement issues du milieu familial. Le temps des familles nombreuses est révolu: on ne compte généralement qu'un ou deux enfants par famille. Durant leurs premières années, les enfants côtoient surtout des adultes, ce qui rend plus difficile les contacts avec les enfants du même âge.

Bien souvent, les enfants ne peuvent plus sortir sans être accompagnés, ne serait-ce que parce que la porte d'entrée est verrouillée et que la sonnette est trop haute, ou parce qu'ils vivent au bord d'une route très fréquentée. Jouer sans surveillance ou faire ses propres expériences est donc devenu quasiment impossible pour un enfant.

Les enfants ne peuvent pas non plus se défouler dans les appartements, car les pièces sont souvent petites et les voisins seraient gênés par le «vacarme». On les contraint donc à rester tranquilles, ce qui a pour conséquence qu'ils bougent de moins en moins. Leurs jeux sont – par la force des choses – dictés par l'électronique (Game Boy, Play Station, télévision, ordinateur, etc.).

De même, une nourriture saine et variée ne va plus de soi. On consomme aujourd'hui des graisses et des sucres en quantité excessive. A l'heure actuelle, 20 % des enfants en Suisse présentent un surpoids. Or ces enfants sont les futurs adultes de notre société...

1.7 Conséquences du vieillissement de la population et de la nouvelle structure familiale en termes de sécurité

- Davantage de personnes âgées dans les 30 ans à venir : plus d'accidents, moins de sécurité, des coûts sociaux plus élevés
- Davantage de personnes seules: ni contrôle mutuel, ni aide réciproque
- Davantage de personnes d'un grand âge: nouvelles formes de prise en charge
- Nouvelle structure familiale: les enfants sont souvent livrés à eux-mêmes
- Environnement extérieur peu attractif: tous – jeunes ou moins jeunes – restent chez eux: pas assez d'exercice physique, musculature peu développée, ni promotion de la santé ni prévention des accidents

2. Formes de vie

2.1 Occupation et aménagement du territoire

Si la tendance actuelle se poursuit, les contraintes exercées sur les campagnes vont encore nettement augmenter. Le désir d'habiter en zone rurale, loin des grandes villes et du réseau ferroviaire, s'explique de plusieurs manières: détérioration de la qualité de l'habitat dans les grands centres, pénurie de terrains inoccupés et prix élevé des terrains dans les zones urbaines, exigences plus élevées en matière de surface d'habitation, réseau routier bien développé, etc.

Si le nombre d'emplois est constant ou augmente dans les centres-villes, la population y est généralement en baisse. Les centres-villes sont de plus en plus un lieu de travail alors que la périphérie et les environs deviennent un lieu de résidence. Conséquences: d'importants flux de pendulaires, la désertion des centres-villes à la fermeture des bureaux et des magasins ainsi qu'un fort vieillissement de la population dans ces quartiers. Les centres-villes souffrent d'une piètre qualité de l'habitat, ils manquent d'espaces conviviaux dans les rues, de places, d'espaces verts, d'aires de jeu, d'arrière-cours, etc. En revanche, bruit, pollution et autres nuisances y sont considérables.

2.2 Modifications du cadre de vie des personnes âgées

La vie citadine moderne est notamment caractérisée par la stricte séparation entre la vie privée et la vie publique. Dans la société actuelle, le principal lien entre ces deux sphères est le travail en entreprise. Sauf pour une minorité qui endosse des responsabilités au sein d'organisations d'utilité publique, la retraite signifie de fait l'exclusion de toute institution qui fait le lien entre le public et le privé. Par conséquent, les nouveaux retraités sont automatiquement renvoyés à la vie privée, et cette évolution est bien plus contrainte que volontaire. Ces changements sociétaux ont pour conséquences que les personnes âgées sont souvent isolées.

2.3 Évolution de la structure des ménages

L'augmentation du nombre d'habitants, des ménages plus petits et des exigences accrues ont fait croître les besoins en matière de surfaces habitables, de travail et de circulation.

Depuis le début du siècle passé, le nombre des ménages a continuellement augmenté nettement plus que le nombre d'habitants. Entre 1980 et 1990, le nombre des ménages a augmenté de 16.3 pour cent alors que, pendant la même période, celui de la population résidante n'augmentait que de 8 pour cent. La très forte augmentation du nombre de ménages va de pair avec la diminution continue de la taille des ménages. Au début du siècle dernier, 42 personnes vivaient encore dans 10 ménages, contre 23 à la fin du 20^{ème} siècle, soit presque moitié moins. Cette évolution est très largement due à l'augmentation des ménages à une seule personne dont la part a plus que doublé ces 30 dernières années en passant de 14 à 32.2 pour cent. En 2010, 65 pour cent des ménages seront composés d'une à deux personnes (jeunes et moins jeunes confondus).

2.4 Résidences pour personnes âgées

En dépit de la tendance à l'individualisme et à l'indépendance, il est faux d'affirmer qu'actuellement, les personnes âgées sont majoritairement reléguées dans des institutions. Seuls 5 à 8 pour cent des plus de 60 ans et 20 pour cent des plus de 80 ans vivent, qu'ils aient besoin de soins ou non, dans des institutions. Des études montrent qu'aujourd'hui, une grande partie des personnes âgées dépendantes restent chez elles, partiellement avec le soutien de structures extra-hospitalières.

2.5 Conséquences des changements de formes de vie et de la structure des ménages en termes de sécurité

- Détérioration de la qualité de l'habitat dans les centres urbains: centres-villes vides en dehors des heures de travail et d'ouverture des magasins, d'où criminalité élevée
- Détérioration de la qualité de l'habitat dans les agglomérations: la dissémination de l'habitat continue, flux pendulaires importants
- Plus d'aînés isolés: pas d'aide réciproque, isolement, ménages plus petits
- Moins d'aînés dans des institutions spécialisées: coûts élevés, mais aussi grande sécurité

3. Mobilité

3.1 Mobilité / circulation

Tous les jours, plus de la moitié des personnes actives professionnellement quittent leur commune de domicile pour aller travailler. 56 pour cent de ces pendulaires font ce trajet en voiture. La séparation spatiale de plus en plus importante des différentes activités est une des causes principale de l'augmentation du trafic dans les agglomérations. La construction de véritables cités-dortoirs éloignées des lieux de travail, des magasins et des installations de loisirs a augmenté de manière décisive la demande de surfaces de circulation et de moyens de transport.

Il n'y a pas si longtemps, les enfants pouvaient encore jouer devant la maison, dans la forêt, au bord d'un ruisseau ou être dans la rue. Aujourd'hui, du fait de l'augmentation du trafic individuel, ce n'est pratiquement plus possible. Avant, la vie s'écoulait dans l'environnement résidentiel immédiat. Du fait de la séparation accrue des différentes activités – habiter ici, faire ses achats ailleurs, travailler là-bas – les structures traditionnelles sont détruites et les enfants ainsi que les personnes âgées sont de plus en plus exclus ou insuffisamment intégrés. Surgissent alors de petites îles (places de jeux pour enfants, EMS) qui, trop souvent, ne font que refléter la place dévolue aux enfants et aux aînés dans notre société. Mais pour qu'ils puissent davantage être intégrés dans la réalité quotidienne, il ne faut pas créer des unités isolées mais viser à recouper les différents domaines de la vie. A tous, il faut offrir des voies de circulation sûres et courtes.

Groupes sociaux	Petits enfants	Enfants d'âge préscolaire	Enfants et jeunes	Adultes
	Personnes âgées	Personnes fragiles	„Jeunes,, aînés	
Lieu de séjour	Chambre Appartement Maison	Environnement résidentiel (maison, jardin, quartier)	Village, ville	Le monde entier
Activité	Activité restreinte	Contacts familiaux et amicaux	Formation et loisirs	Travail Achats Loisirs
Mobilité	Accompagnés	À pied	Transports publics	Tous les moyens de transport

Les aînés et les enfants sont non seulement moins mobiles, mais ils ont aussi des exigences particulières relatives à la sécurité et au confort. Ils privilégient les transports publics ou vont à pied. De ce fait, ils dépendent d'un bon accès au réseau public. C'est peut-être une des raisons pour lesquelles les aînés choisissent plutôt de vivre en milieu urbain.

La sécurité, c'est maintenir la qualité de vie, créer du bien-être et permettre à chacun de jouir d'une mobilité durable dans son environnement quotidien. La sécurité, cela veut dire que les usagers perçoivent l'espace public de manière positive et qu'ils s'y identifient. La sécurité subjective de l'intégration ou de l'isolement des gens, de leur mobilité ou de leur immobilité. La sécurité objective peut grandement être améliorée par des aménagements et des constructions qui tiennent compte des besoins sociaux et territoriaux, soit par des voies de circulation claires, directes et offrant une bonne visibilité ainsi qu'une orientation et un éclairage suffisants. L'aménagement du territoire, d'une part, et les affectations correspondantes d'autre part permettent d'améliorer fortement la sécurité objective. Il faut donc absolument qu'à proximité immédiate, il y ait des services publics comme poste, banque, administrations, magasins, écoles, etc. pour les familles et les aînés.

3.2 Exigences de sécurité

Mobilité signifie sécurité. Pour cela, il faut:

- un réseau de transports publics performants,
- des voies de circulation sûres et courtes qui peuvent être couvertes à pied,
- des services publics à proximité immédiate de l'habitat,
- un bon éclairage de l'espace public,
- des possibilités de s'asseoir dans l'espace public pour de courtes pauses.

4. Conclusion

Nombre de ces exigences de sécurité vont être discutées au congrès d'aujourd'hui et des solutions seront mises en évidence. Beaucoup d'aspects qui représentent, en premier lieu, un gain de sécurité pour un groupe de personnes déterminé, représentent généralement aussi un avantage pour tous les autres. Mais d'autre part, un prétendu gain de sécurité pour certains peut représenter un obstacle ou un danger pour d'autres.

Je nous souhaite à tous plein d'idées ambitieuses!